

Lors des universités d'été 2024 du CMVRH, l'équipe des 4 conseillères mobilité carrière du CVRH de Nantes a souhaité présenter les prestations du Conseil à l'agent : un moyen de partager cette activité et de se faire connaître davantage auprès de toutes celles et ceux qui peuvent en bénéficier.

Mais, **comment animer une séquence de webinaire et captiver un auditoire invisible (dû au format)... excepté par les onglets Chat et Questions ? Comment ne pas nous ennuyer nous-mêmes en présentant classiquement nos activités ?** La réponse était évidente : solliciter les agents accompagnés ou en cours d'accompagnement et les faire témoigner de leur expérience vécue de l'accompagnement.



Les témoins du conseil à l'agent



L'équipe du CVRH de Nantes



L'équipe des CMC



L'équipe technique

Après une étude approfondie de nos "portefeuilles" d'agents reçus, l'identification des projets accompagnés (mobilité, reconversion au sein du ministère et dans le privé notamment dans le secteur du BTP, exploration des possibles pour un parcours motivant, et VAE), qu'ils soient déjà mis en oeuvre ou en cours, cinq témoins ont été contactés. La présentation de notre projet ne les a pas effrayés, bien au contraire. Ils ont tous souhaité participer à l'événement et ont en conséquence dégagé du temps de préparation.

Lors du webinaire, chacun de nos témoins a été interviewé par une conseillère et a partagé son expérience de l'accompagnement à travers son propre projet. Ces agents ont évoqué le déroulé de

leur parcours professionnel, présenté leurs projets et projections, détaillé les étapes de leur accompagnement ainsi que les dispositifs mobilisés, et enfin expliqué où ils en sont aujourd'hui. Leurs recommandations et conseils ont été particulièrement éclairants pour les participants qui ont été attentifs à chaque prise de parole. Leur principale recommandation ? " **Lorsque cela nous trotte dans la tête, il faut se lancer**" !

Le constat est le même pour chacun des témoins : mener un projet prend du temps, nécessite un fort investissement et peut connaître des "évolutions" jusqu'à sa réalisation ! Des choix parfois difficiles doivent également être opérés. Mais quelle satisfaction à l'arrivée !

Cette initiative a non seulement permis de mettre en lumière les réussites des agents accompagnés, elle a également renforcé l'importance et la valeur de l'accompagnement individualisé au sein du CMVRH.

Une expérience revigorante, enthousiasmante et qui fait du bien !

Même si nous n'en doutions pas, le Conseil à l'agent est pleinement apprécié... qu'on se le dise !

